

deux programmes, dirigés avec une rare compétence par MM. Owen et Hoffman, constitue la meilleure garantie d'une utilisation rationnelle des fonds souscrits et d'une administration efficace de ces programmes.

"En terminant, j'exprime l'espoir de mon Gouvernement que la création de ce programme intégré contribuera à rehausser l'influence et le prestige des Nations Unies."

Le Programme de pré-investissement du Fonds spécial en faveur de l'assistance technique est destiné (a) à mettre en lumière les possibilités de développement des ressources naturelles des pays en voie de développement; (b) à transmettre aux autochtones les connaissances et la compétence techniques nécessaires pour mettre ces ressources en valeur; et (c) à renforcer les cadres des institutions de ces pays engagées dans l'organisation et la gestion d'importantes activités de développement. La création du Fonds spécial remonte à 1959, et le Canada, qui y a joué un rôle prépondérant, est membre du Conseil d'administration depuis les débuts du Fonds. Les pays développés, aussi bien que les pays en voie de développement, ont largement appuyé le Fonds spécial. A l'heure actuelle, le Fonds a approuvé 522 projets répartis dans 130 pays et cela au coût total de \$1,149,000,000. La part des pays en voie de développement représente à elle seule la somme de \$673,000,000.

La contribution du Canada au Fonds spécial en 1965 a été de \$5,000,000, ce qui place notre pays au cinquième rang des pays qui contribuent au Fonds.

Le Programme élargi d'assistance technique a pour but de fournir aux pays en voie de développement des experts, des instruments de formation et des connaissances techniques. En 1964, plus de 2,500 experts ont été mis à la disposition de 130 pays et territoires et plus de 3,000 bourses ont été distribuées aux ressortissants de 150 pays et territoires. L'oeuvre du Programme élargi d'assistance technique complète les programmes d'aide bilatérale du Canada, tels que ceux entrepris sous les auspices du Plan de Colombo. Au cours des années, le Programme élargi a reçu l'appui croissant des membres des Nations Unies et il est regardé comme l'une des activités les plus efficaces de l'ONU.

Le Canada a été l'un de ceux qui ont le plus apporté leurs concours au Programme. En 1965, il a souscrit la somme de \$2,300,000.

A mi-chemin de la Décennie du développement, et à une époque où les besoins se font toujours croissants par suite de la montée de la population et des problèmes de remboursement des dettes qui se posent aux pays en voie de développement, une vive inquiétude s'est manifestée, lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et lors d'autres conférences internationales, face à la stabilisation de l'assistance aux pays en voie de développement. En conséquence, le Conseil d'administration du Fonds spécial a fixé en juin dernier un nouvel objectif pour les programmes fusionnés du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique. L'Ancien objectif de \$150,000,000 passe maintenant à \$200,000,000. Le Secrétaire général a donné son appui à cet objectif et l'on prévoit que l'Assemblée générale l'approuvera au cours de la présente session. L'augmentation substantielle de la contribution du Canada répond à l'urgente nécessité de trouver des fonds de développement supplémentaires.